# **KWZ 970**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2020/878)

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit AquaFix Code du produit **KWZ 970** 

UFI 8859-VDVS-E814-D8U8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

Algicide pour l'eau de piscine. Ce produit n'est pas approuvé pour la désinfection (bactéricide, fongicide) de l'eau de

piscine; comme algicide, il est autorisé.

La substance active n'est pas reconnue dans la norme SIA 385/9.

Hivernage pour piscines.

Catégorie d'utilisateurs: utilisateurs professionnels.

Désinfection hygiène humaine

Utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise KWZ Industrie AG

Ringstrasse 15 CH-8600 Dübendorf

Telefon +41 44 404 22 88 [8-17h] Telefax +41 44 404 22 99

Help-desk: info@kwzag.ch / www.kwzag.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence Tox Info Suisse: [24h/7d]

Tel. 145 / info@toxinfo.ch

Date d'émission 04.03.2021

Version 1.0

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Toxicité aiguë, Oral(e), Catégorie 4, H302

Règlement (CE) No. 1272/2008 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318

Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 1, H314

Danger pour le milieu aquatique, Aigu, Catégorie 1, H400 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1, H410

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16. Information complémentaire





#### 2.2. Éléments d'étiquetage







Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

**Conseils de prudence** P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

Informations supplémentaires Aucun(e).

Identificateur de produit HEDP [CAS 2809-21-4], No.-CAS 2809-21-4, No.-CE 220-552-8

Dimethylamine polymer with epichlorhydrin, No.-CAS 25988-97-0, No.-CE 607-843-9

**2.3. Autres dangers** Pas de dangers particuliers à signaler.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# 3.2. Mélanges

solution aqueuse acide. contient Biocide.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
HEDP [CAS 2809-21-4]	10% - 20%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302, Met. Corr. 1 H290	NoCAS: 2809-21-4 NoCE: 220-552-8
Dimethylamine polymer with epichlorhydrin	25% - 50%	Acute Tox. 4 H302, Aquatic Chronic 1 H410, Aquatic Acute 1 H400	NoCAS: 25988-97-0 NoCE: 607-843-9

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de

décomposition. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Un traitement médical immédiat est

nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui

guérissent lentement et difficilement.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le

faire. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis

d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Extincteur à l'eau ou à mousse.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Pas de contraintes agent extincteur. Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même ne brûle pas. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le

contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler d'aérolsol / de brouillard.

Conseils pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas inhaler d'aérolsol / de

brouillard. En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire portant un

filtre du modèle .

6.2. Précautions pour la protection

de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections Voir

Voir chapitre 8 et 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Dans le récipient fermé de moins de 2 ans sur la date de fabrication de conserves. Classe de stockage 8B.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

# 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément

aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

#### Protection individuelle

Protection respiratoire En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection

respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil

respiratoire avec filtre AB 2 [EN141].

Protection des mains Gants de protection conformes à EN 374. Gants en Chloroprène. Temps de percée: >

8 h.

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le

rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau et du corps Vêtements de protection à manches longues. Choisir la protection individuelle suivant

la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Risques thermiques Ne pas chauffer le produit.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Prévenir les fuites et prévenir la pollution du sol / de l'eau provoquée par les fuites.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueSolution aqueuse.CouleurJaune clair.OdeurCaractéristique.Point de fusion/ point deNon déterminé.

congélation:

Point d'ébullition ou point initial /

intervalle d'ébullition:

Non déterminé.

Inflammabilité: Non déterminé. Limites inférieure et supérieure Non déterminé.

d'explosion:

Point d'éclair: n'a pas de point d'éclair

Température d'auto-inflammation: Non déterminé. Température de décomposition: Non déterminé.

**pH**: <1

Viscosité cinématique: Non déterminé.

Solubilité: complètement miscible (Eau)

Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log):

Non déterminé.

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité et/ou densité relative: 1.15

Densité de vapeur relative: Non déterminé. Caractéristiques des particules: Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité Pas d'information disponible.

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité** Voir section 10.3

10.2. Stabilité chimique Stable dans des conditions normales. Pas de décomposition si le produit est entreposé

et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de dangers particuliers à signaler.

**10.4. Conditions à éviter** Chauffé en présence d'air. Ne pas congeler.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides

afin d'éviter des réactions exothermiques. Corrode les métaux communs.

10.6. Produits de décomposition

dangereux

Aucun sous utilisation appropriée.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

**Toxicité aiguë** Nocif en cas d'ingestion.

HEDP [CAS 2809-21-4] (CAS 2809-21-4)

Dermal LD50 Rabbit > 10000 mg/kg (OECD\_SIDS)
Oral LD50 Rat = 3130 mg/kg (OECD\_SIDS)

**Corrosion/irritation cutanée** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire/cutanée Aucun(e).

Cancérogénicité Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

**Toxicité pour la reproduction**Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible.

**Danger par aspiration**Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.

**Expérience chez l'homme**Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

# 11.2. Informations sur les autres dangers

Symptômes liés aux caractéristiques

physiques, chimiques et

toxicologiques

Provoque de graves brûlures. Risque de lésions oculaires graves.

Autres données Donnée non disponible.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1. Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

HEDP [CAS 2809-21-4] (CAS 2809-21-4)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute LC50 96 h Lepomis macrochirus 868 mg/L [static] (IUCLID)

Toxicity Data LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 360 mg/L [static] (IUCLID)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity EC50 48 h Daphnia magna 527 mg/L (IUCLID)

Data

Dimethylamine polymer with epichlorhydrin (CAS 25988-97-0)

LC50/96h/poisson = 0,27 mg/l. CE50/72h/algues = 0,18 mg/l.

**12.2. Persistance et dégradabilité** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**12.4. Mobilité dans le sol**On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT

et vPvB

Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni

bioaccumalable ni toxique (PBT).

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Pas d'information disponible.

**12.7. Autres effets néfastes** WGK-D: 3 - pollue fortement l'eau classement.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé

Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Se mettre en contact avec le fabricant. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: Code d'élimination de déchet 07 04 99 . Les résidus sont à traiter comme des déchets dangereux.

Emballages contaminés

Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la

solution de travail. Code d'élimination des déchets 15 01 02.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

14.1. Numéro ONU ou numéro UN

d'identification

UN 1760

14.2. Nom d'expédition des Nations

unies

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

8

14.4. Groupe d'emballage

Ш

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

#### Règlement type des ONU

ADR/RID UN 1760.

Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (HEDP [CAS 2809-

21-4]). Classe 8.

Groupe d'emballage III. Etiquettes ADR/RID 8+ENV.

Dangereux pour l'environnement: Oui

Code de classement C9.

Numéro d'identification du danger 80.

Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1. Catégorie de transport 3.

Code de restriction en tunnels (E).

IMDG UN 1760

Nom d'expédition des Nations unies: CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (HEDP [CAS 2809-

21-4]). Classe 8.

Groupe d'emballage III. Etiquettes IMDG 8+ENV. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1. No EMS F-A, S-B.

Polluant marin: Polluant marin: Oui..

**IATA** UN 1760.

Nom d'expédition des Nations unies: Corrosive liquid, n.o.s. (HEDP [CAS 2809-21-4]).

Classe 8.

Groupe d'emballage III. Etiquettes IATA 8+ENV.

Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852 (5 L).

Instruction d'emballage (LQ): Y841 (1 L).

Instructions de conditionnement (avion cargo): 856 (60 L).

Navigation fluviale ADN UN 1760.

Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (HEDP [CAS 2809-

21-4]). Classe 8.

Groupe d'emballage III. Etiquettes ADN 8+ENV. Code de classement C9. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1.

Autres Informations Aucun(e).

# **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires CPID-Nr.: 136704-05

Seuil quantitatif (OPAM): 2'000 kg.

Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 3.

Classe de stockage 8B. (CH)

Produit biocide CHZB1318

Substance(s) active(s):

Dimethylamin-Epichlorhydrin-Copolymere 30 g/100g

15.2. Évaluation de la sécurité

chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Révision Changements depuis la dernière version: remaniement général.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

CPID: Chemical Product IDentification / Registre-public-des-produits [CH] CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)

MAK: Limites nationales d'exposition professionnelle.

VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)

Les principales références

L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

bibliographiques et sources de données

Procédure de classification Méthode de calcul.

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

H290: Peut être corrosif pour les métaux.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation

appropriées à l'intention des opérateurs.

**Autres informations** 

Voir mode d'emploi de produit/etiquette.

Mode d'emploi

Conserver hors de la portée des enfants.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des

spécifications de qualité.